

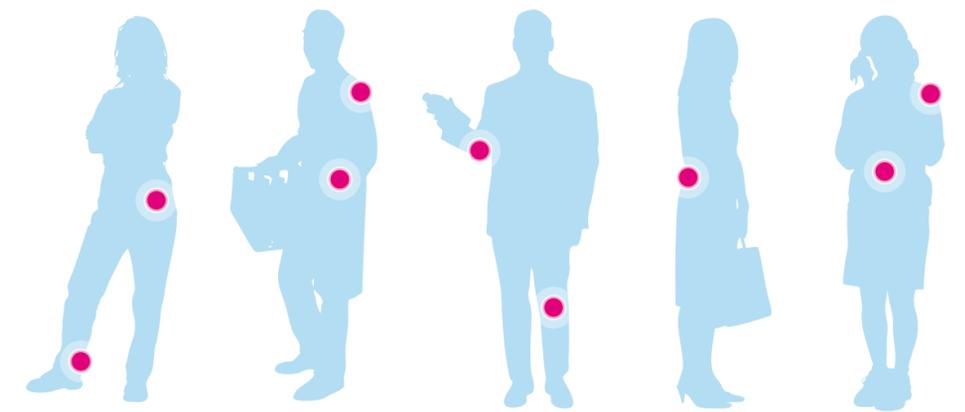
David Ruffier-Monet
Ergonome Européen (EUR.ERG ©)
06 03 62 78 51

David Moualoango
Ostéopathe D.O. Kinésithérapeute
06 80 03 61 64

8, boulevard Clémenceau 38100 Grenoble
david@pepsergonomie.com
www.peps-ergonomie-grenoble.com



PEPS Ergonomie, EURL au capital de 2 500 € - 36 rue des Dragonnières 38160 St Romans
SIRET : 79284947300022 - RCS 792 849 - NAF: 7112B - TVA FR 82 792 849 473



*Quand un ergonome et un ostéopathe s'associent...
pour une prévention durable et globale des TMS.*

David Ruffier-Monet
Ergonome Européen(EUR.ERG ©)

David Moualoango
Ostéopathe D.O. Kinésithérapeute



TMS ?

Les Troubles Musculo-Squelettiques sont des maladies professionnelles touchant les membres supérieurs (doigts, mains, poignets, coudes, épaules) et inférieurs (pieds, chevilles, genoux). Les pathologies concernées sont les tendinites, hygroma, syndrome du canal carpien...

Les TMS : une incidence économique forte

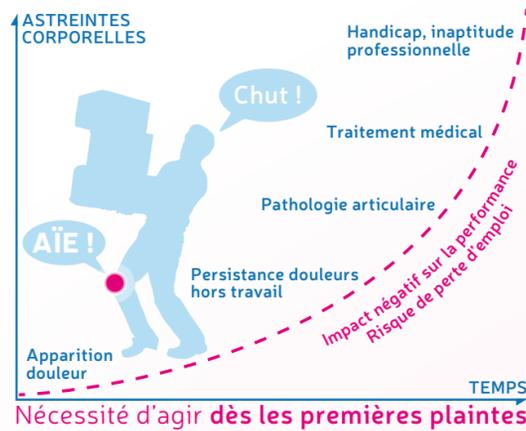
- 8,4 millions de journées de travail perdues pour les actifs du régime général.
- 847 millions d'euros de frais couverts par les cotisations des entreprises.
- Le coût des TMS représente environ 40% du coût total des MP (avec ou sans arrêt de travail).
- Le coût moyen (direct) d'un TMS est estimé à 21 300€ à la charge de l'entreprise. Le coût indirect peut être estimé entre 2 à 5 fois le coût direct.

Les TMS ne sont pas une fatalité en entreprise

Notre ergonome pourra dans une situation de travail mettre à jour les facteurs de risque et les déterminants de l'apparition des TMS au travail. Un ostéopathe pourra aider les personnes touchées à reconstruire leur santé.

La démarche Synergo

- Une démarche multidisciplinaire alliant l'ostéopathe et le kinésithérapeute, pour guérir l'homme, et l'ergonome pour adapter son travail.
- Pour être certains d'identifier tous les facteurs de risques.
 - Pour avoir des solutions aux causes d'apparitions des TMS.
- Une démarche à mettre en place dès les premières plaintes pour éviter la déclaration de TMS.



Notre solution : Le pack Synergo

Cartographie Santé

Propositions et mise en place de solutions

Suivi et évolutions

+ de détails

Le pack YNERGO

STEP 3

Suivi et évolutions

- Suivi et évolution des TMS au sein de l'entreprise à partir d'indicateurs.
- Solutions pour un retour du salarié à un poste adapté.
- Poursuite des séances d'ostéopathie.

STEP 2

Propositions et mise en place de solutions

- Analyser les situations de travail.
- Identifier les facteurs de risque et proposer des pistes de solutions.
- Agir et récupérer au plus tôt l'aptitude fonctionnelle des salariés.
- Améliorer les situations de travail au moyen d'une intervention centrée sur l'opérateur, avec séances d'ostéopathie.
- Améliorer le schéma postural et lever le spasme musculaire à l'origine des dysfonctions fonctionnelles (TMS).

STEP 1

Cartographie Santé

- Comment le salarié évolue-t-il dans son environnement professionnel ?
- Identification des leviers et contraintes des situations de travail.
- Repérage des signes précurseurs des TMS à l'aide d'un questionnaire.

